

Après la classe de 4^{ème}

Cours théoriques au lycée

30 heures par semaine

Pratique en entreprise

4 semaines

LES POINTS ESSENTIELS DE LA FORMATION :

» Maîtriser le socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Les élèves présentent le diplôme national du brevet (DNB) dans la série de leur choix (générale ou professionnelle).

» Créer, chez des élèves volontaires prêts à se mobiliser autour d'un projet de formation en particulier vers la voie professionnelle (voie scolaire ou apprentissage), une dynamique nouvelle leur permettant de mieux réussir.

» S'appuyer sur des méthodes pédagogiques différentes et mûrir un projet de formation par la découverte de métiers relevant de différents champs professionnels.



Une alternative à la 3^{ème} « classique »

Admission des élèves :

Les élèves volontaires en fin de classe de quatrième souhaitant entrer dans une troisième « prépa-métiers », avec l'accord de leurs représentants légaux, effectueront une demande auprès du chef d'établissement d'origine.

Durant l'année de quatrième, un entretien personnalisé fondé sur la motivation et sur le bilan des acquis de l'élève, aura lieu avec le professeur principal et éventuellement d'autres membres de l'équipe éducative. Cet entretien permet à l'élève et à sa famille de faire le point sur la construction de son projet d'orientation. À l'issue de cet échange, l'élève et ses représentants légaux pourront faire la demande d'une classe de 3^{ème} « prépa-métiers » lors des vœux définitifs formulés pour le conseil de classe du troisième trimestre de la classe de quatrième.

Après proposition du conseil de classe, la proposition de passage en troisième « prépa-métiers » est examinée par des commissions académique ou départementale qui informent l'établissement et les représentants légaux des suites accordées à la demande.

Les qualités requises :

- Désir de découvrir le monde professionnel
- Curiosité

Poursuite d'études :

A l'issue de la classe de troisième « prépa-métiers », les élèves participent à la même procédure d'orientation et d'affectation que les autres élèves. L'accès aux formations professionnelles de ces élèves est favorisé par une bonification, sous l'autorité du recteur d'académie, dans le traitement de leur demande d'affectation vers la voie professionnelle.

La poursuite d'études se fait, le plus souvent, vers une seconde professionnelle

Quelques Caractéristiques :

- Des visites d'entreprises et des rencontres avec des professionnels
- Accompagner les jeunes vers la transition numérique
- Une immersion dans le lycée professionnel (mini-stages en interne)
- Une approche différente des apprentissages avec une priorité donnée à l'orientation et la connaissance des métiers

**DEMANDE
D'INFORMATIONS
AUPRES DU
SECRETARIAT DE
DIRECTION
05.59.69.01.85
e-mail :
ce.0640053k@ac-
bordeaux.fr
Ou à l'adresse
suivante
[http://lycee-
metiers-
orthez.fr/inscriptions](http://lycee-
metiers-
orthez.fr/inscriptions)**



Cette classe donne la possibilité aux élèves de finaliser le choix de leur parcours de formation, sans pour autant effectuer un choix définitif de champ professionnel. Sur l'année, les élèves bénéficient de séquences d'observation et de stages en milieu professionnel ainsi que d'un accompagnement personnalisé.

LES MATIERES ENSEIGNEES :

- des enseignements généraux (25 h hebdomadaires) : français, mathématiques, langues vivantes 1 et 2, histoire-géographie-enseignement moral et civique, enseignements de sciences et technologie, enseignements artistiques et EPS
- un enseignement de découverte professionnelle des métiers et des formations professionnelles (4 h hebdomadaires) : visites d'information, séquences d'observation, stages d'initiation. Les élèves découvrent les établissements d'enseignement professionnel (lycées professionnels ou agricoles, CFA...), leur offre de formation et les entreprises.
- Quatre semaines en milieu professionnel

A cela, s'ajoutent 10 h annuelles consacrées à la vie de classe.

LE DIPLÔME NATIONALE DU BREVET (DNB) :

Les élèves de troisième « prépa-métiers » présentent le diplôme national du brevet (DNB), dans la série professionnelle. L'enseignement de découverte professionnelle des métiers et des formations professionnelles peut permettre aux élèves d'obtenir des points supplémentaires pour le DNB. Ils peuvent aussi éventuellement présenter le certificat de formation générale (CFG).

Pour les candidats de la série professionnelle du DNB, des sujets distincts sont élaborés en adéquation avec les spécificités des classes de 3ème « prépa-métiers », les classes des sections d'enseignement général et professionnel adapté et des classes de troisième de l'enseignement agricole.

ORTHEZ Dans les Pyrénées Atlantiques:

40 min de Pau en voiture - 45 min de Bayonne - 2h de Bordeaux – Gare TGV et TER à 5 mn.

Hébergement possible : Internat

Restauration scolaire, pension et demi-pension sur place..

